

## COMMUNIQUE

21/03/2025

# DEROULEMENT DE CARRIERE

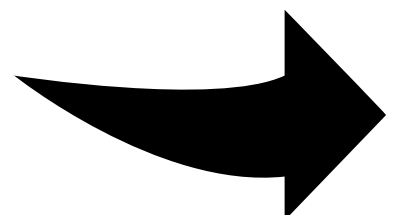
## En 2025, maintien des AVG sans ratios en catégorie C !!

Dans le contexte budgétaire que nous connaissons, FO a tout particulièrement tenu à revendiquer le maintien de cette mesure en 2025, par courrier du 11/02/2025. Dans sa réponse du 11/03/2025, l'élu au personnel répond favorablement à notre demande.

Concrètement : Tous les agents remplissant les règles statutaires d'avancement au grade supérieur, sous réserve d'un avis favorable de la chaîne hiérarchique, bénéficieront de la mesure !!

**NB** : les avancements de grade pour les cadres d'emploi de catégorie B et A sont règlementairement soumis à application de ratios.

*Pour rappel : 1 nomination au titre de l'examen -> 3 avancements à l'ancienneté*



Direction Générale Ressources Humaines  
32 rue Valade 31000 TOULOUSE  
Direction  
Pilotage RH, Relations Sociales

N/réf : A25 00 47 42

dossier suivi par : Laurent DUSSEY  
[DRHRelationsSociales@mairie-toulouse.fr](mailto:DRHRelationsSociales@mairie-toulouse.fr)

Toulouse, le 11 MARS 2025

Monsieur Pascal MAYNAUD  
Secrétaire Général FO Mairie de Toulouse  
Monsieur Nicolas REFUTIN  
Secrétaire Général FO TM-CCAS

**Objet** : Commissions avancement de grade et promotion interne

Messieurs les Secrétaires Généraux,

J'ai bien pris note de votre courrier en date du 11 février dernier par lequel vous sollicitez la nomination rétroactive au 1er juillet des agents qui seront promus au mois de novembre ainsi que le maintien des ratios d'avancement à 100% pour les agents de catégorie C.

Concernant la rétroactivité, il ne sera pas possible d'accéder à votre demande pour des raisons réglementaires, la nomination ne pouvant intervenir avant la publication de la liste d'aptitude et sa transmission aux services de l'Etat pour le contrôle de légalité.

Pour ce qui est de l'avancement, je vous confirme que nous maintiendrons, ainsi que la collectivité l'a toujours fait, les taux d'avancement à 100% pour les agents de catégorie C.

Je vous prie de croire, Messieurs les Secrétaires Généraux, à l'assurance de mes sincères salutations.

Le Conseiller délégué  
Aux Ressources Humaines et au Dialogue Social

  
Henri de LAGOUTINE